

énééo FOCUS

FÉVRIER 2016

La solidarité, pour qui, pour quoi ?

THÈMES

Solidarité

Sécurité sociale

Mouvement social

À DÉCOUVRIR DANS CETTE ANALYSE

Y a-t-il un lien entre générosité et solidarité? Est-il nécessaire d'être généreux pour être solidaire? Telles sont les questions auxquelles nous répondrons dans ce Focus. Nous ferons également le lien avec les mouvements sociaux tels qu'Énéo ou la mutuelle. Nous parlerons également du délit de solidarité qui sanctionne certaines formes d'entraide.

QUESTIONS POUR LANCER ET/OU PROLONGER LA RÉFLEXION

Que peuvent apporter les aînés pour favoriser la solidarité ?

La solidarité, cela peut-il s'apprendre ? Si oui, comment ? Peut-on sensibiliser les gens à des pratiques solidaires (et pas seulement « généreuses ») ?

Comment un mouvement social favorise-t-il des pratiques solidaires ?

La solidarité, pour qui, pour quoi ?

La solidarité...cela fait maintenant près de deux ans que nous travaillons sur la notion dans le mouvement. Nous la déclinons dans différents domaines (les institutions, le voisinage, la famille, le milieu professionnel). À travers des réflexions et des actions de terrain, nous cherchons à observer les pratiques de la solidarité et à les valoriser. Pourtant, à force d'en parler, de l'utiliser à toutes les sauces, cette notion qui est devenue un thème à la mode, s'est « *vidée de tout contenu* » (Comte Sponville, 2001).

Paul Franck, volontaire de la régionale de Liège, propose de s'arrêter un peu sur la notion que nous utilisons. Lorsque nous parlons de solidarité, ne confondons-nous pas avec la charité ou l'entraide ? Il est maintenant temps de plonger dans la « boîte noire » de la solidarité. Dans cette analyse à plusieurs mains, nous voulons proposer une réflexion qui s'écarte d'une vision communément partagée de la solidarité.

Hélène Eraly

La solidarité n'est pas naturelle

D'où vient le mot ?

Il semblerait que l'étymologie du mot solidarité remonte au radical « *solid* » de l'indo-européen qui signifie se mettre debout, se lever, se mettre en marche pour changer. En français, l'étymologie remonte au latin « *solidus* », c'est-à-dire solide. Par exemple, ce qui fait la solidité d'un bloc de béton, c'est que tous ses éléments sont solidaires, autrement dit, interdépendants.

La solidarité ne va pas de soi : c'est une construction humaine voulue, décidée. Pour bien comprendre ce qu'est la solidarité, il faut tout d'abord la distinguer de l'entraide.

Y a-t-il un lien entre la générosité et la solidarité? Est-il nécessaire d'être généreux pour être solidaire? Peut-être, mais la générosité si elle se penche souvent sur le plus pauvre, ne résout en rien les problèmes structurels d'une société qui se construit dans l'injustice, car elle se joue dans les relations courtes et de proximité. La charité ne permet donc pas de lutter contre les mécanismes qui organisent les injustices. Pour reprendre l'exemple donné par André Comte Sponville, lorsqu'on donne 5 euros à un sans-abri, on a 5 euros de moins, et lui 5 de plus. C'est généreux, mais ce n'est pas solidaire, « *Car enfin le SDF n'en reste pas moins SDF pour autant. Et qui serait assez généreux pour l'héberger ou lui payer un loyer ?* » (Ibid.).



La solidarité quant à elle n'est jamais de l'ordre de l'assistance, elle s'attaque aux causes des injustices. Plus précisément, au départ on est solidaire envers ceux dont on partage les intérêts. C'est pour cela que l'on peut parler de droits. Par exemple, défendre les droits d'un camarade de travail, c'est aussi défendre ses propres droits. C'est à tous les niveaux que se joue la solidarité.

Si l'on suit l'étymologie du mot, est solidaire celui qui se prend en main, qui se met debout pour construire avec d'autres un monde où chacun puisse trouver sa place. L'important, ce n'est pas d'aider le plus pauvre ou les « vrais » pauvres. C'est ainsi qu'on confond souvent le terme solidarité avec le terme générosité ou charité.



« Dans un corps solide, les différentes parties sont solidaires en ceci qu'on ne peut agir sur l'une sans agir aussi sur les autres » (Ibid.). La solidarité n'est donc pas une vertu, mais une dépendance réciproque. C'est-à-dire que l'on devient solidaire lorsqu'on se sent (ou que l'on est tenu pour) responsable du destin de l'autre, et inversement. La générosité, elle, signifie que l'on apporte de l'aide, du soutien à quelqu'un dont on ne partage pas les intérêts : « En défendant les siens, vous défendez aussi les vôtres ; en défendant les vôtres, vous défendez les siens » (Ibid). Nous voulons insister sur cette idée centrale pour comprendre la solidarité : alors que la générosité ou la charité vont à sens unique, la solidarité repose nécessairement sur la réciprocité. Et c'est bien là l'intérêt de la solidarité : par son caractère réciproque, elle inscrit des pratiques dans la durée, car les personnes sont liées et dépendent les unes des autres¹ (H.E).

La solidarité à la base du mouvement

Il est évident que dans la pratique d'Énéo, l'expérience solidaire commence dans des solidarités de proximité. On a envie de se retrouver dans un groupe, ou une activité pour différentes raisons : se rendre utile, trouver un lieu ou rencontrer d'autres personnes, sortir de la solitude, faire du sport, partager ensemble et bien d'autres choses encore. C'est effectivement par ces choses très concrètes qu'un mouvement comme Énéo peut toucher des personnes différentes. Ces réalités sont de l'ordre de l'entraide, mais sont aussi un chemin pour s'ouvrir et découvrir que le mouvement a une vocation sociale. Faire des personnes âgées des acteurs de leur propre vie et pouvoir exprimer une parole politique en vue de faire en sorte que la société, que le monde, soient respectueux et donnent sa place à tout autre humain. Ce n'est pas parce qu'on devient plus vieux, qu'on ne travaille plus, que nous n'avons plus rien à apporter à la société. Que du contraire.

Ce n'est pas parce qu'on devient plus vieux, qu'on ne travaille plus, que nous n'avons plus rien à apporter à la société.

La solidarité à la base de la sécurité sociale

Notre système de Sécurité sociale est le résultat de longues luttes. Il a fallu que dans des situations difficiles, des hommes, des femmes inventent, innovent et mettent ainsi sur pied des caisses de secours mutuel². Notre système, fondé sur une assurance solidaire, n'est possible que si tout le monde verse dans le pot commun. Et celui qui peut contribuer davantage paie davantage. Je dis bien assurance solidaire et non, assistance. Ce sont les actifs d'aujourd'hui qui cotisent pour ceux qui sont touchés par la maladie ou le chômage. Notre sécurité sociale n'est pas fondée sur la capitalisation, mais bien sur la répartition des cotisations sociales. Il ne s'agit en rien d'une charité qui nous est faite, mais bien d'un droit.

¹ Pour plus de développement sur le lien entre solidarité et réciprocité, voir notre étude sur les solidarités familiales parue dans la revue Balises n°53, disponible à l'adresse suivante : <http://www.eneo.be/balises/communication-et-publications/balises/blog.html>

² Pour plus d'informations sur l'évolution de notre système de protection sociale, voir notre étude publiée dans la revue Balises n°50, disponible à l'adresse suivante : <http://www.eneo.be/balises/communication-et-publications/balises/blog.html>

Les mots utilisés ne sont pas sans conséquence quand on parle de la Sécurité sociale. Ce n'est pas la même chose de parler de cotisations sociales ou de charges sociales. Il y a derrière tout cela une conception de l'être humain. L'Homme n'est donc pas un jouet dans un univers impitoyable, il n'est pas non plus un objet dont on se sert, mais il est sujet. C'est dans ce sens que je vois l'importance d'une sécurité sociale organisée.

Si une mutuelle ou un syndicat sert uniquement à payer des allocations ou des indemnités, d'autres peuvent tout aussi bien le faire. Mais un mouvement social, c'est ce qui veut transformer les racines, les causes des injustices. Œuvrer pour donner du travail décent et un accès à des soins de santé de qualité pour tous, c'est tout autre chose que de faire de la charité. C'est la seule innovation humaine qui ait fait reculer la pauvreté structurellement. Elle rend ceux qui en bénéficient des hommes et des femmes porteurs de droits. Il ne s'agit plus d'assistance, mais de justice sociale, car c'est dans la condition humaine que cela se passe.



La solidarité peut-elle être un délit ?

Les délits de solidarité consistent à aider des personnes dépourvues de droits que l'on possède soi-même.

Les nouvelles formes de solidarités sont fondées, non plus sur des intérêts communs, mais sur des droits considérés comme communs, bien que ceux-ci ne soient pas reconnus par la loi. Il n'est donc plus question, ici, de défendre un intérêt collectif déjà existant (comme la solidarité entre travailleurs, qui existe maintenant depuis longtemps), mais bien d'essayer d'en créer un qui n'existe pas encore (comme la solidarité avec les demandeurs d'asile). C'est précisément pour cette raison que cette solidarité peut constituer un délit, comme la solidarité à l'égard des étrangers en situation irrégulière. Ce qu'on appelle les délits de solidarité consistent à aider des personnes dépourvues de droits que l'on possède soi-même. Pourquoi alors s'agit-il bien de solidarité et non de charité ou de générosité ? Parce que ce n'est pas seulement au nom de l'amour du prochain qu'on agit dans ce cas, mais au nom de liens eux-mêmes fondés sur une certaine idée de la justice. Tel est en effet le fondement de la solidarité.

Privilégions la solidarité

Alors, dans nos choix, privilégions toujours ce qui va dans le sens de la solidarité. Ce sera notre façon de participer à la mise en place d'une société qui donnera une place centrale à tous les êtres humains, y compris les plus démunis. Dès qu'un être humain, quel qu'il soit, n'est plus considéré comme un être humain, il y a un danger vital pour l'humanité.

La solidarité est-elle d'ordre politique ou moral ?

En guise de conclusion, posons la question suivante : la solidarité est-elle d'ordre politique ou d'ordre moral ? Un des rôles du politique, c'est de faire converger les intérêts des citoyens (autrement dit la somme des égoïsmes) pour que règne la paix. La solidarité est donc essentiellement le devoir du politique. Défendre ses droits est de l'ordre du politique. Être généreux est de l'ordre de la vertu. On est généreux ou charitable envers ceux dont on ne partage ni les droits ni les intérêts. Un peu avant son assassinat, Gandhi dans un discours aux Nations Unies devant les responsables du monde disait ceci « *Quand vous prenez une décision, la seule question que vous devez vous poser est celle-ci : le plus petit des hommes y trouvera-t-il son compte* ». N'était-ce pas une façon d'essayer de conjuguer morale et droit ?

Je voudrais terminer par une citation d'André Comte Sponville : « *La primauté de la générosité; la primauté de la solidarité. La générosité pour l'individu est une vertu morale, la solidarité pour le groupe,*

une nécessité économique, sociale, politique. La première subjectivement vaut mieux. Mais elle est objectivement à peu près sans portée. La seconde moralement ne vaut guère, mais elle est, objectivement, beaucoup plus efficace » (Ibid.).

Paul Franck,
Aumônier de la Régionale d'Énéo Liège

POUR ALLER PLUS LOIN...

Comte Sponville A., (2001), Dictionnaire philosophique, PUF. En ligne : http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/ses/Content/stages/FC_pedago_2007/Lien_social/Solidarite_Sponville.htm.

Pour citer cette analyse

Franck P., Eraly H., (2016), « La solidarité, pour qui, pour quoi ? », *Énéo Focus*, 2016/06.

Avertissement : Les analyses Énéo ont pour objectif d'enrichir une réflexion et/ou un débat à propos d'un thème donné. Elles ne proposent pas de positions avalisées par l'asbl et n'engagent que leur(s) auteur(e)(s).

Énéo, mouvement social des aînés asbl
Chaussée de Haecht 579 BP 40 – 1031 Schaerbeek - Belgique
e-mail : info@eneo.be – tél. : 00 32 2 246 46 73

En partenariat avec



Avec le soutien de